



Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Éducation du vendredi 24 mars 2023

Monsieur le Président, Monsieur le directeur, Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Choc, sidération, tristesse tous ces sentiments heurtent notre fédération depuis l'annonce dramatique du décès de Nadir, 19 ans, candidat au bac STMG à Lille devant ses camarades traumatisés. Nous adressons toutes nos condoléances, à sa famille, ses proches et à l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement. L'assistance à personne en danger est en débat, comme la protection de la santé des mineurs, candidats sommés de poursuivre leur épreuve, coûte que coûte. Des enquêtes sont en cours dont nous attendons tous les éclairages sur l'entièreté du déroulé des faits. En danger de mort, l'humanité prime.

La jeunesse s'exprime, elle est dans la rue pour l'avenir. L'avenir, c'est avant tout le leur. La jeunesse se mobilise depuis plusieurs années pour la planète, pour l'écologie, pour l'égalité, pour la paix... Aujourd'hui pour son devenir personnel, professionnel, social, citoyen et surtout, ne le négligeons pas, dans un souci intergénérationnel. La FCPE rappelle la nécessité absolue de respecter leur liberté d'expression et de les écouter et sans atteinte à leur intégrité physique. Aussi, notre fédération dénonce toute forme de violence à l'encontre des manifestants, qu'ils soient adultes ou lycéens. Nous sommes choqués par les multiples témoignages de jeunes qui se retrouvent au poste voire, devant le juge, molestés et pourtant innocents, faute de charges, faute de preuves. Nous vous partageons ici la colère et l'impuissance des parents. La convention internationale des droits de l'enfant n'est pas un accessoire. Ratifiée par la France, elle doit s'appliquer partout, en tout lieu, en tout temps et sans aucune distinction. Ayons en tête, nous les adultes, que le monde construit aujourd'hui sera celui avec lequel ils devront composer demain.

L'école est réaffirmée comme une priorité nationale parmi « les progrès pour mieux vivre ». La FCPE répond oui, l'école publique ! Oui à l'école de la première chance ! Vouloir construire l'école du futur, c'est avant tout la conjuguer au présent. C'est surtout donner à l'école publique les moyens humains, financiers et matériels d'éduquer et de protéger les élèves maintenant et demain. Plus de 11 millions d'élèves fréquentent l'école publique. Elle est le cœur battant de notre République et doit rester garante de l'accès universel à une éducation de qualité, dans le souci du bien-être de sa communauté éducative. Elle, seule, accueille les enfants sans distinction ou sélection. Or, ce sont plus de 1 500 postes de personnels enseignants qui seront supprimés, l'année prochaine à l'école publique. Partout sur le territoire métropolitain, ultramarin, urbain, périurbain ou rural, parents, personnels et élèves s'organisent, se mobilisent, partagent leur colère et leur sentiment d'abandon.

Partout, la même réponse, si ajustements il y a, ils seront à la marge. La FCPE l'a affirmé hier, l'hémorragie de postes prévue en 2023 doit être immédiatement révisée. Les non-remplacements qui représentent chaque année 15 millions d'heures d'enseignement non dispensées aux élèves donnent le vertige, les postes de titulaires vacants, les fermetures de classes, les options et disciplines fermées, les classes à 35, les budgets bout de ficelle pour le climat scolaire. Soyons clairs, cela s'appelle la pénurie !

Le service public d'éducation est le premier budget de l'Etat. Nous refusons l'effritement continu du financement de l'école publique. Il n'est de cesse d'affirmer en tout lieu qu'il y a eu des augmentations de budgets, mais quelle en est la réalité ? Les augmentations, c'est avant toute chose dans des dispositifs, des expérimentations, et non dans ce qui fait école : des moyens humains et financiers pérennes pour la réussite et le bien-être de tous les élèves, comme des équipes éducatives. Pour faire réussir tous les élèves, le système éducatif doit être pensé et financé pour tous et non pour l'excellence d'un petit nombre qui a toutes les clés pour réussir. Les chiffres le démontrent : L'école française reste parmi les plus inégalitaires. La performance et la compétition

prennent le pas sur la réussite et la coopération, les savoirs fondamentaux sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La FCPE le réaffirme, nous ne tolérons pas la mise en silo des jeunes. Lutter contre les inégalités sociales et scolaires, faire société, c'est dès 3 ans à l'école publique ! Construire la mixité scolaire et sociale, c'est d'abord à l'école publique qu'il faut y veiller et oui ce chantier devait être pris à bras le corps depuis longtemps, La ségrégation scolaire mine notre société ! Alors il est temps que l'enseignement privé sous contrat déjà financé à 73% par les contribuables n'échappe plus à la mixité sociale et scolaire de son territoire. Pour autant, il est inconcevable que cela lui permette de demander des financements supplémentaires, alors que l'école publique se voit, une fois encore privée de personnels enseignants, infirmiers, éducatifs... pour la prochaine rentrée. Oui au malus, non au bonus !

L'école est un projet de société et non un marché. La FCPE exige des actes qui réaffirment l'engagement de l'Etat dans son ambition pour son école, pour les citoyennes et citoyens de demain. La FCPE sera là pour défendre l'école de la République laïque, obligatoire et gratuite, et elle doit être résolument tournée vers les défis de demain.

Je vous remercie